

Histoire de la laïcité : textes et documents

J.M. Ducomte Les mots pour le dire

Les mots pour le dire

Extrait de « La laïcité » J.M. Ducomte Les essentiels Milan 2001

La laïcité est à la fois un terme et un concept. L'un renvoie à une étymologie, l'autre à une signification particulière.

Une étymologie vagabonde

Le terme « laïc », à partir duquel fut construit le substantif laïcité, nous vient du grec *laos*, mot qui désigne le peuple, considéré comme un tout, à la fois indivisible et indifférencié. Il ne s'agit pas ici du peuple dans sa dimension politique, le *demos*. Ni même du peuple perçu au travers de ses caractéristiques culturelles ou civilisatrices, l' *ethnos*. Il faut le comprendre comme l'ensemble des êtres humains vivant ensemble à un moment déterminé, quelles que soient leurs origines, leurs croyances, leurs aspirations. A cette première racine, s'en est adjointe une seconde, du latin ecclésiastique *laicus*. Est « laïc » ou « laïque », toute personne soustraite à l'état de religieux, toute réalité placée hors de l'emprise institutionnelle d'une Eglise. Ainsi, dès le milieu du XIX^{ème} siècle, Edgar Quinet parle-t-il d'enseignement laïque pour l'opposer à l'enseignement des congrégations. Ce n'est qu'en 1871 que le substantif apparaît pour caractériser, de façon plus large, les ambitions du combat des républicains contre le cléricalisme conservateur.

La recherche d'improbables synonymes

La tolérance religieuse a été défendue en France et en Angleterre par un certain nombre de philosophes pour mettre un terme aux guerres de Religion. Toutefois, même si la tolérance constitue un progrès évident (l'adoption de l'Edit de Nantes en 1598 en est la preuve), elle suppose, de la part de celui qui l'exerce, une certaine condescendance. En effet, de façon plus ou moins consciente, la tolérance repose sur l'assurance d'une supériorité de la conviction de celui qui tolère. La tolérance n'est pas nécessairement absolue : n'en bénéficient que les comportements ou les convictions qui en sont jugés dignes (l'Edit de Nantes ne disait rien des juifs, John Locke refusait de tolérer les athées), elle peut être réversible. Pour se rapprocher de la laïcité, la tolérance doit devenir mutuelle et reposer sur l'affirmation d'une égalité entre les diverses convictions.

Pour d'autres, la laïcité se confondrait avec la sécularisation. Ce terme désigne des réalités sensiblement différentes. Tantôt elle exprime la perte progressive d'influence sociale des religions, tantôt elle décrit le transfert aux autorités civiles de compétences jusque-là détenues par une Eglise. Aucune de ces deux acceptions n'en fait un équivalent de la laïcité. L'une se limite à un constat sociologique, l'autre s'en tient à une analyse simplement formelle.

Les conditions de la laïcité

Pour qu'il y ait laïcité, il convient d'abord qu'existe un espace public au sein duquel puisse se construire la *res publica*. Dans cet espace public, chaque homme est reconnu comme individu indépendamment des convictions ou appartenances qu'il peut revendiquer par ailleurs. En marge de l'espace public, subsiste l'univers des identités sociales, des recherches personnelles de sens. Mais ces deux mondes doivent être rigoureusement séparés, les qualités qui permettent de s'y mouvoir n'étant pas de même nature. Cette séparation explique l'impossibilité pour l'Etat de s'intéresser à l'espace privé autrement qu'en fixant les limites générales à l'expression des singularités. C'est ce que l'on appelle l'ordre public. Il faut ensuite que l'homme soit libre de ses croyances et de leur expression dans l'espace privé, aussi bien à l'égard de l'Etat que des autres convictions. Il y a dans cette liberté un refus obstiné de toute assignation. Enfin, tous les hommes doivent être reconnus égaux en droits.

Contrat social : Partant de postulats différents et aboutissant à des conclusions contradictoires, Hobbes, Spinoza et Rousseau considèrent que la construction de la société suppose la conclusion d'un pacte social préalable.

Tolérance : La tolérance n'est réellement acceptable qu'entre individus égaux qui savent pouvoir se tromper et font de la confrontation de leurs opinions l'instrument de découverte de leur possible erreur.

Reposant sur une égalité de droits et sur l'affirmation d'une liberté absolue de conscience, la laïcité est garantie par la séparation de l'espace public et de l'espace privé, contrôlée par l'Etat
--